



DECLARATION PREALABLE CGT

REUNION INFORMELLE PREFET DE REGION/OS – 4 décembre 2019

Monsieur le Préfet,

En préalable la CGT souhaite rappeler que sa participation à cette réunion ne saurait être interprétée comme une caution à la mise en place de l'Organisation Territoriale de l'Etat. Il existe des instances avec des élus de différents niveaux et administrations, qui doivent être privilégiées pour tout échange, sous peine de les affaiblir et de dévoyer le rôle du dialogue social.

Nous vous avons demandé de nous transmettre le tableau des effectifs concernés (cf le compte rendu de la 1^{ère} réunion informelle d'octobre 2018), les rapports d'appui à la réorganisation et le calendrier des opérations. Sans réponses pour l'instant de votre part.

Ceci étant dit, la CGT rappelons attachement au service public, et à la nécessité de définir précisément ses missions, et les moyens à mettre en adéquation pour servir l'intérêt général.

Or les politiques de nouvelle organisation territoriale de l'Etat se traduisent aujourd'hui :

- **pour les agents**, par des réorganisations incessantes et des baisses d'effectifs qui dégradent considérablement leurs conditions de travail et le service rendu aux usagers ;
- **pour l'usager**, par un éloignement du service public dont il comprend de moins en moins le sens des missions, et a de plus en plus de mal à trouver le bon interlocuteur.

Et les précipitations des réflexions menées, les méthodes retenues et les différentes expérimentations ne sont pas garantes du respect des droits des agents, de la pérennité des missions et des emplois, et font fi des instances de dialogue social. Les agents concernés par ces restructurations sont aujourd'hui totalement désorientés et font part de leurs inquiétudes aux Organisations syndicales, auxquelles l'administration n'apporte pour l'instant que des réponses évasives.

Les décisions de restructurations et de réorganisations sur l'ile de France, validées par le 1^{er} Ministre dans son instruction du 19 novembre dernier concrétisent une organisation à plusieurs étages sur l'île de France, différente de ce qui se fait dans les autres régions :

- Fusion de la cohésion sociale et du travail, avec la dimension logement laissée à la DRIHL sur Paris et la petite couronne, et les DDICST sont créés sur la grande couronne ;
- Fusion de la DRIEA et de la DRIEE, qui constitueront une seule et même direction avec de nouvelles unités territoriales en petite couronne issues des fusions de leurs UT respectives ;
- Création d'un SG commun régional sur Paris, qui pourrait préfigurer à terme un SG commun régional ;
- L'absence d'information sur la place des services CCRF au niveau régional ;
- démarrage d'une phase de politique immobilière, encore mal définie mais qui s'annonce complexe au regard de la situation de l'immobilier et des transports en Ile de France, qui

n'est pas sans créer de nombreuses inquiétudes pour les agents. Il suffit de regarder l'exemple peu glorieux donné récemment par l'ARS Ile de France qui va donc s'installer sur un terrain ultra pollué, faisant peser des risques pour la santé de ses agents.

A travers ces éléments non exhaustifs, la CGT s'interroge sur la concrétisation d'une organisation de l'Etat à 2 niveaux en Ile-de-France, qui aura pour conséquence une rupture de l'égalité des citoyens dans l'accès aux services publics de l'Etat.

La situation est des plus difficiles en Ile de France, et les risques psychosociaux sont aujourd'hui démultipliés. Le rapport d'analyse d'impact commandée au cabinet SECAFI par le Ministère des Solidarités et de la santé sur les champs des réorganisations des directions de la cohésion sociale et du travail, et présenté au CHSCT Ministériel du 8 novembre 2019, pointe le caractère pathogène de la réforme.

Et la loi de transformation de la Fonction Publique promulguée le 6 août dernier a par ailleurs supprimé la compétence des CHSCT en matière de réorganisation (au bénéfice des comités techniques), alors même que les agent-es publics n'en ont jamais eu autant besoins.

Dans un contexte où les services de l'Etat sont soumis à des baisses d'effectifs conséquentes depuis des années, ou ils ont déjà fait l'objet de nombreuses restructurations, et où les missions sont bouleversées, les conditions de travail des agents ont été considérablement dégradées.

En y rajoutant le manque de reconnaissance de leur travail avec un point d'indice gelé depuis quasiment 10 ans, et les attaques incessantes dont ils font l'objet particulièrement de la part du gouvernement, notamment sur les situations de leurs pensions, autant vous dire que la coupe est pleine.

La CGT, ainsi que l'ensemble des autres organisations de la fonction publique appelle ces agents à la grève à partir de demain, mercredi 5 décembre, pour dénoncer cette situation et appeler à un changement de politique pour défendre les services publics, les systèmes de protection sociale et prendre en considération les fonctionnaires et agents publics, tout cela dans un souci d'intérêt général.